

Flash Infos



CONFINEMENT CORONAVIRUS COVID-19



Vous avez tous suivi ces derniers jours les allocutions d'Emmanuel Macron et Jean Castex nous annonçant un nouveau confinement en raison de la situation et la propagation rapide du virus Covid19.

Conformément aux directives, l'Agence Postale Communale et l'accueil à la mairie resteront donc ouverts pendant cette période avec un renforcement des gestes barrières.

Notre école primaire restera ouverte et l'accueil de l'ensemble des élèves y sera assuré. Les mesures de prévention et les gestes barrières y seront renforcés afin d'assurer la sécurité de tous, enfants, enseignants et personnel communal.

Toutes les personnes à risque et isolées peuvent se faire connaître auprès de la Municipalité et du CCAS qui pourront vous accompagner durant cette période de confinement.

Toutefois, dans les prochains jours, les élus et les bénévoles en charges du CCAS prendront contact avec les personnes déjà recensées en Mairie afin de maintenir le lien essentiel en cette période si particulière.

Enfin, le conseil municipal rappelle à l'ensemble de la population qu'il est important de respecter au maximum les directives nationales pour la protection de tous.

Prenez soin de vous et vos proches en respectant le confinement !

Sommaire :

- Journée des Associations
- Cérémonie du 11 novembre
- Annulation repas des aînés
- Annulation du Téléthon
- Ecole
- CCAS
- L'AIPE : vente de sapins de Noël
- Chats errants

Messe inaugurale de l'Eglise Saint-Hilaire



En 2020, l'église est enfin rendue à son usage de culte. Le samedi 10 octobre, une messe inaugurale s'est déroulée en présence d'Hervé Gosselin, évêque d'Angoulême, de Michel Hoang, curé de la paroisse, et de Laurent Danède, dans une église bien remplie mais avec les règles de distanciation respectées.

A la fin de la cérémonie, Simone Hivert, alerte centenaire de Cellettes, a reçu la bénédiction de l'évêque avant d'entreprendre les vingt derniers kilomètres du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Journée des Associations

Le samedi 12 septembre, la Municipalité et les associations locales ont organisé « **Une Journée des Associations** » à la salle polyvalente.



Celles-ci ont pu se présenter et faire connaître leurs activités (sportives, culturelles ...), mais aussi partager un vrai moment de convivialité.

Ensuite, l'AIPE a proposé des jeux et des animations aux enfants qui ont pu notamment s'amuser et se dépenser dans les diverses structures gonflables mises à leur disposition gratuitement. C'était une manière pour elle de souhaiter une bonne rentrée à tous les enfants et de montrer que les représentants des parents d'élèves sont toujours là et prêts à s'investir auprès des écoles du RPI.



Puis, les musiciens de l'association « Musique et Cie » se sont produits sur scène et nous ont offert de très belles démonstrations.

Enfin pour clôturer cet après-midi d'échanges et d'animations, la Municipalité a offert un apéritif et invité tous ceux qui le souhaitent à partager un pique-nique « tiré du sac ». Vers 22h, un magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité a été lancé depuis le stade et la soirée s'est prolongée en chansons et en musique, dans la bonne humeur et la convivialité.

Merci à tous les organisateurs (Municipalité et associations communales) ainsi qu'à tous les habitants qui ont répondu présents à cette journée !!!

Cérémonie Commémorative du 11 novembre



La situation sanitaire actuelle ne permet pas d'organiser la cérémonie dans sa forme habituelle. C'est pourquoi, elle aura lieu **le mercredi 11 novembre 2020**, en comité restreint.

Annulation du Repas des Aînés



En raison de l'épidémie de coronavirus, le Conseil Municipal a décidé d'annuler le traditionnel repas des aînés cette année, initialement prévu le 29 novembre.

Si les conditions sanitaires le permettent, celui-ci sera reconduit en 2021.

Annulation du Téléthon



Il avait été décidé en début d'année de proposer une animation Téléthon sur notre commune **le samedi 5 décembre 2020**. Malheureusement, les conditions sanitaires actuelles nous poussent à annuler cette manifestation afin de tous nous protéger du virus Covid-19. Nous vous proposons de maintenir les dons en faveur de l'AFM Téléthon de deux manières : grâce à un point de collecte à la mairie ou directement sur le site : <https://agir.telethon.fr> RDV en 2021 !

→ Recrutement d'un cuisinier et d'un agent de surveillance scolaire



Depuis le départ en retraite de Mme Marylène NEBOUT, le restaurant scolaire et la surveillance de l'école ont fonctionné avec du personnel en contrat à durée déterminée.

Le Conseil Municipal a décidé à compter du 1er janvier 2021, de créer un poste de cuisinier titulaire à 35 heures ainsi qu'un poste d'agent de surveillance scolaire à temps partiel à 20 heures. Le recrutement de ceux-ci est actuellement en cours.

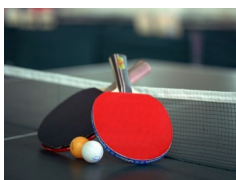
→ Les travaux de réhabilitation de l'école

Les travaux de l'école notamment ceux du réfectoire et de la cuisine avancent normalement pour une mise en service au 1er trimestre 2021 (sauf aléas sanitaire COVID 19).

La rentrée scolaire a vu la mise en service des nouveaux sanitaires ainsi qu'un nouveau local dédié aux enseignants.

L'ancien préau a également été agrandi mais mis en service partiellement en raison des travaux en cours.

→ L'Entente Pongiste Tourriers-Jauldes fait un don



Nous tenons à remercier l'entente pongiste Tourriers-Jauldes qui a fait don à la commune d'une table de ping-pong et de l'équipement pour les enfants de l'école.

Celle-ci sera prochainement installée quand les travaux seront terminés.

→ Le Permis de bonne conduite



Afin de responsabiliser les enfants sur leur comportement pendant les temps périscolaires et les sensibiliser sur le « bon vivre ensemble », la commune a décidé d'instaurer un système de permis de bonne conduite pour les enfants de l'école de Tourriers, à partir de la rentrée de novembre.

Ce permis de bonne conduite est un contrat passé entre l'enfant, les parents et la Mairie dans le but d'inciter l'enfant à respecter les règles de vie collective.

Chaque enfant est doté d'un capital de 12 points. L'enfant qui ne respectera pas les règles de vie collective se verra retirer des points par l'encadrement qui aura constaté la faute et qui la notifiera par écrit, après validation de l'élue en charge des Affaires Scolaires. La perte de plus de 6 points peut entraîner un avertissement, un renvoi temporaire ou définitif des temps périscolaires et de la cantine.

→ Un peu de Civisme

Nous vous rappelons qu'en raison des travaux en cours à l'école, le stationnement des véhicules des parents ou accompagnants doit s'effectuer **impérativement** à proximité des courts de tennis. Celui des bus scolaires se fait sur le parking à proximité de l'école. Nous vous en remercions par avance.

Depuis l'élection municipale 2020, une nouvelle équipe est en charge du CCAS.

- Elus : M. Laurent DANEDE, M. David VERGNAUD, Mme Bernadette COMTE, Mme Sophie BUFFARD, Mme Sergine NEBOUT, Mme Christine BENOIT, Mme Christelle MEURAILLON,
→ Bénévoles : Mme Nadia BISOT, Mme Annie JAULIN, Mme Danielle NANGLARD,
Mme Colette PASQUET, Mme Françoise JACQUET, Mme Anne-Catherine SOUCHU-CAFFOT,

Nous contacter ...

L'équipe du CCAS se tient disponible pour vous rencontrer à votre domicile, en mairie sur simple rendez-vous en contactant la **Mairie au 05 45 20 62 42** ou **Mme Bernadette COMTE au 06 15 20 72 32**. Le rôle du CCAS, c'est avant tout de rester à l'écoute de tous, face à des difficultés parfois imprévisibles ; c'est être impliqué moralement face à la précarité qui s'aggrave.

L'AIPE : Vente de sapins de Noël

L'AIPE vous propose de réserver à des prix attractifs, votre sapin de Noël de très bonne qualité. Il proviendra d'une pépinière de la région et vous sera distribué :

**Le Vendredi 4 décembre de 16h30 à 18h30,
à la salle de l'ancien grenier à ANAIS.**

- ☐ Epicéas coupés 80/100 = 10 €
- ☐ Nordmanns coupés 80/120 = 15 €
- ☐ Nordmanns coupés 120/150 = 19 €
- ☐ Nordmanns coupés 150/200 = 27 €
- ☐ Nordmanns coupés 200/250 = 30 €
- ☐ Nordmanns coupés 300/350 = 38 €
- ☐ Nordmanns coupés 400 et plus = 55 €

Pour commander (si possible avant le 13 novembre), vous pouvez :

- prendre contact auprès de l'AIPE - Mme Mélanie RICHARD au 06 11 99 42 01
→ venir retirer le bon de commande de l'AIPE à la Mairie de Tourriers

Chats errants



Il est nécessaire de limiter la propagation de chats errants sur notre commune. Pour cela, Il est donc demandé aux habitants de ne plus nourrir les chats errants.

En effet, le coût d'une campagne de piégeage et des prestations concomitantes (la vaccination et la stérilisation) seraient en partie à la charge de la commune pour une centaine d'euros par animal.

A cette occasion, un vétérinaire devra être nommé.